fédération française de canoë-kayak

canoë-kayak information

N° 81 - 18 Février 2000

ÉDITO

BONNE ANNEE 2000

- *A vous, dirigeants qui ne ménagez ni votre temps ni votre peine*
- *A vous, les sportifs qui bâtissez votre projet et vivez votre passion*
- *A vous, les athlètes pour qui l'échéance de Sydney représente un objectif majeur*
- *A vous, cadres techniques catalyseurs de nos énergies*
- *A vous, les jeunes employés dans nos clubs qui construisez votre avenir*
- *A vous, membres associés qui adhérez à nos valeurs*
- *A vous, chers partenaires qui nous faites confiance*
- *A vous TOUS, futurs membres de la TRIBU*

J'adresse mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite dans vos projets.

Le Président
Christian HUNAUT

SOMMAIRE

Fête du Nautisme : ..... page 1
Infos Actualités : ..... pages 2 et 3
Calendrier : ..... page 2
Telex : ..... page 3
Vie des Structures : ..... page 4
Infos Equipes de France : ..... pages 5 et 6
Infos Commissions : ..... pages 7, 8, 9 et 10
Evénement : ..... page 11
Expédition : ..... page 12
Dossier spécial Emploi

FETE DU NAUTISME : 13 & 14 mai 2000

Initiée par la Fédération des Industries Nautiques, la fête du Nautisme a pour ambition de mobiliser l'ensemble des acteurs du monde nautique autour de deux journées de découverte des loisirs nautiques, en mer et en eaux intérieures. Cette opération de communication d'envergure nationale a pour objectif de :

- Faire partager la passion de naviguer au plus grand nombre,
- Présenter les loisirs nautiques dans leur diversité, en mer comme en eaux intérieures,
- Mettre en valeur la richesse et les nouvelles formules de l'offre de pratique,
- Faire découvrir les structures professionnelles ou associatives, à vocation touristique, sportive ou de loisir, nationale, régionale ou locale à travers une multiplicité d'animations locales sur tout le territoire métropolitain.

Il est d'ores et déjà prévu que cette manifestation soit pérennisée tous les ans à la même période.

Groupe de Pilotage :
- Fédération des Industries Nautiques,
- Secrétariat d'Etat au Tourisme,
- Voies Navigables de France,
- Fédération Française des Ports de Plaisance,
- Conseil Interfédéral des Sports Nautiques,
- France Station Voile,
- Fédération Française de Voile.

Concept de la manifestation :
Attirer l'attention du grand public pendant deux jours sur l'univers du nautisme et lui permettre de découvrir, d'essayer puis d'aimer ce qui fait sa richesse. Pour cela, le groupe de pilotage de la fête du nautisme réalisera une campagne nationale de communication afin de sensibiliser le grand public et l'inciter à venir rencontrer tous les acteurs du nautisme participant à cette opération.

Reste alors à préparer l'accueil du public sur le terrain. C'est à vous que reviendra cette responsabilité, **à la simple condition que vous le souhaitiez.** C'est à vous qu'il appartiendra de « faire la fête », comme vous l'entendez : organisation de baptêmes sur l'eau et passage de pagaies couleurs, démonstration, randonnée…

Tous les niveaux de participation peuvent être pris en compte depuis la manifestation à caractère national en passant par l'organisation de niveau régional jusqu'à l'opération portes ouvertes de tous nos clubs et membres associés.

Les structures souhaitant participer seront insérées dans des outils nationaux de communication et recevront gratuitement et sur demande des packs de communication, comprenant :

- Affiches,
- Dépliant - programmes,
- Autocollants,
- Banderoles et signalétique,
- Fanions.

Qui peut participer ?
- Clubs et écoles,
- Associations,
- Bases nautiques,
- Bateaux écoles,
- Professionnels du tourisme,
- Ports de plaisance,
- Shipchandlers, réparateurs, vendeurs de bateaux et surf shops,
- Loueurs maritimes et fluviaux,
- Tous ceux concernés par les activités liées à l'eau…

Les interlocuteurs :
La Fédération des Industries Nautiques met des interlocuteurs dans les régions à disposition des différents acteurs pour les informer et coordonner les travaux de préparation :

CINGO – Grand Ouest
Anne-Marie LE GOFF
Tél : 02 97 42 40 14 – Fax : 02 97 47 57 29

CINSA – Sud Atlantique
Hélène GROUSSIN ou Marie-Hélène GENIN
Tél : 05 46 45 47 00 – Fax : 05 46 45 91 57
E-mail : cinsa@a2i-micro.fr

CINNORE – Nord Est
Marie-Christine JONGLEZ
Tél : 03 20 94 44 30 – Fax : 03 20 94 37 07
E-mail : nordest@France-nautic.com

CINMED – Méditerranée et Corse
Gilles PERRION
Tél : 04 91 90 93 93 – Fax : 04 91 90 64 57
E-mail : cinmed@France-nautic.com

Délégation Corse
Lydia FRANCESCHI
Tél /Fax : 04 95 51 36 06
E-mail : corse@France-nautic.com

Pourquoi participer ?
Au niveau local :
- Pour vous permettre de capter de nouveaux publics sensibilisés au nautisme,
- Pour diversifier l'offre de services et fidéliser un public plus large que celui de la compétition.

Au niveau national :
- Pour faire valoir la place de l'activité Canoë Kayak dans le monde économique du nautisme,
- Pour quantifier le nombre de personnes accueillies dans nos structures à l'occasion d'une opération nationale,
- Pour dynamiser l'opération 1000 Pagaies qui, à partir de 2001, pourrait être associée à cette opération.

Comment participer ?
Il vous suffira de signifier votre intention de participer à cette manifestation auprès du siège de la fédération par courrier ou Fax (01.48.86.13.25) avant le 1er mars 2000.
Un bon de commande du matériel de promotion gratuit ainsi qu'une fiche bilan de l'opération vous seront adressés par retour.
L'ensemble du matériel permettant de vous identifier vous sera alors livré dans les 15 jours précédant l'opération.
Tous les participants des structures recensées seront couverts par le contrat d'assurance national de la FFCK.
Pour plus d'informations, nous tenons à votre disposition un dossier complet sur cette opération.

Philippe GRAILLE

AMICALE DES INTERNATIONAUX FRANÇAIS DE CANOE KAYAK

L'amicale recherche les équipiers nationaux ayant été sélectionnés aux Championnats du Monde de Treignac en 1959, afin d'organiser un séjour de supporters.

Quelques uns ont déjà été retrouvés. Nous recherchons les coordonnées des personnes dont les noms figurent ci-dessous :

Kayaks dames :
Mademoiselle Nicole GEFFROY (T.C.F. Paris) étant devenue Madame FOURGEAUD (C.N. Auvergne)
Mademoiselle Monique LABILLE (T.C.F. Paris) étant devenue Madame DUVAL

Kayaks hommes :
Messieurs Pierre BOTTE et Jacques MAZEYRAT (C.N. Auvergne), Claude GUERMEUR (U.S. Métro), Jean Claude KUHN (K.C. Metz)

Canoës monoplace :
Messieurs Jean BOUET et Serge MADER (E.N. Caen), Jean EVRARD (A.A. Couronnes), Michel FERTIER (T.C.F. St Etienne)

Canoës biplace :
Messieurs Bernard DUVAL, Roger VANDERMEULEN et Michel REIG (U.S. Métro).

Nous recherchons également Monsieur FEREYRE, du C.C. Valence, le capitaine de cette équipe.

Le bureau de l'amicale vous remercie par avance de tout renseignement au sujet de ces internationaux. Nous avons déjà pris contact avec les autres membres de cette équipe.

L'amicale des internationaux français de canoë kayak.

CALENDRIER du Président

NOVEMBRE 1999

4	siège fédéral	Réunion " Génération Sydney "
5	Siège fédéral	Rencontre avec partenaire potentiel
12/13	Vallon Pont d'Arc	Marathon de l'Ardèche – Inauguration du club
18	siège fédéral	Réunion " Salon Nautique "
20	St Malo	Assemblée Générale Bretagne
22	siège fédéral	Rencontre avec partenaire potentiel
22	Fontainebleau	Commission Nationale Militaire
24	Ministère J.S.	Réunion mission parlementaire
24	CNOSF	Conseil d'Administration du CNOSF
25	Paris	Rencontre bilan EDF
26	Paris	Rencontre avec M. BOYON " Agence de Prévention contre le dopage "
28	Lannion	Finale de la Coupe de France des clubs " Slalom "
30	Paris	Lancement de l'opération " Génération Sydney "

DECEMBRE 1999

1	Lannion	Rencontre avec EDF
3	siège fédéral	Réunion avec M. Vandeput – Trésorier de la FIC –
3	Salon Nautique	" Nuit Nautique "
4	siège fédéral	Conseil Fédéral – Accueil des nouveaux dirigeants de clubs –
8	Salon Nautique	Signature de la convention FFCK/UNSS/MJS
9	Salon Nautique	Bilan " Passeport Bretagne "
10	CNOSF/Salon Nautique	Lancement de l'opération " Génération Sydney "
14/15/16	Bourg Saint Maurice	Colloque des cadres techniques aux Arcs
28	siège fédéral	Bureau Exécutif

JANVIER 2000

6	Paris	Cérémonie des vœux à l'Elysées
6	Paris	Cérémonie des vœux au Conseil Régional Ile de France
7	siège fédéral	Rencontre avec " La Française des Jeux "
13	Paris	Cérémonie des vœux au MJS
14	siège fédéral	Réunion " La Tribu "
14	siège fédéral	Bureau Exécutif

CALENDRIER

4 – 5 mars 2000
Course en Ligne - Championnat Interrégional Fond Monoplace - Mantes La Jolie (78), Bordeaux (33), St Jean de Losne (21)

4 – 5 mars 2000
Slalom - Coupe de France N1 - Lathus (86)

4 – 5 mars 2000
Kayak Polo - Championnat de France N1 - Caen (14)

5 mars 2000
Cadets Eau Vive - Sélection Championnat France Descente - Crest (26), Licq Atherey (64) et Plouay (56)

5 mars 2000
Descente - Sélection Coupe de France - Crest (26), Saurier (63) et Licq Atherey (64)

11 – 12 mars 2000
Assemblée Générale - Nancy (54)

18 – 19 mars 2000
Kayak Polo - Championnat de France N2 - zone A - Corbeil Essonnes (91)

18 – 19 mars 2000
Cadets Eau Vive - Sélection Championnat France Slalom - Lannion (22), Nancy (54) et Draguignan les Arcs (83)

18 – 19 mars 2000
Kayak Polo - Championnat de France N2 - zone B - Château Thébaud (44)

19 mars 2000
Course en Ligne - Championnat de France Fond Monoplace - Dijon (21)

25 – 26 mars 2000
Descente - Sélection Coupe de France (courtes) - La Flèche (72)

25 – 26 mars 2000
Kayak Polo - Championnat de France N2 - zone A - Montpellier (34) et Wasquehal (59)

25 – 26 mars 2000
Descente - Sélection Coupe de France - Ferté sous Jouarre (77)

25 – 26 mars 2000
Kayak Polo - Championnat de France N3 - Caen (14) et Ile de France

25 – 26 mars 2000
Slalom - Sélection Championnat France N2 - Réals (34) et St Aignan (41)

25 – 26 mars 2000
Kayak Polo - Championnat de France N2 - zone B - Pontivy (56)

25 – 26 mars 2000
Kayak Polo - Championnat de France N1 - Acigné (35) et Thury Harcourt (14)

26 mars 2000
Randonnéé - Aller Hochwasser - Verden (Allemagne)

27 – 30 mars 2000
Descente - Stage Equipe de France Bateau 3 SE - Bugeat (19)

30 mars – 2 avril 2000
Slalom - Sélection Equipe de France - Foix (09)

1 – 2 avril 2000
Course en Ligne - 1ère Sélection Nationale - Vaires sur Marne (77)

2 avril 2000
Nage en Eau Vive - Slalom National de Vichy - Vichy (03)

4 – 7 avril 2000
Slalom - Stage Equipe de France

8 – 9 avril 2000
Descente - Coupe de France - Licq Atherey (64)

8 – 9 avril 2000
Slalom - Sélection Championnat France N2 - Vichy (03)

8 – 9 avril 2000
Kayak Polo - Championnat de France N1 - Agen (47) et St Omer (62)

8 – 9 avril 2000
Kayak Polo - Championnat de France N3 – Ile de France

9 avril 2000
Course en Ligne - Régate de la Ville de Béziers (34)

14 – 16 avril 2000
Course en Ligne – 1ère manche de Coupe du Monde - Curitiba (Brésil)

15 – 16 avril 2000
Kayak Polo - Championnat de France N2 - zone A à Chelles (77) et zone B à Vertou (44)

15 – 16 avril 2000
Descente - Sélection Equipe de France Junior - Bourg St Maurice (73)

15 – 16 avril 2000
Kayak Polo - Championnat de France Féminin - A définir (Ile de France)

15 – 16 avril 2000
Kayak Polo - Championnat de France N3 - A définir (Ile de France)

CLUB FRANCE TREIGNAC VEZERE 2000

Afin de créer un véritable événement autour des Championnats du Monde 2000 et de l'équipe de France Descente, la commission Descente souhaite mettre en place un CLUB FRANCE.

Son but :

Préparer l'arrivée des supporters de l'équipe de France.
Renseigner les supporters de l'équipe de France (programme, liste des départs, résultats…).
Les regrouper.
Organiser le soutien aux athlètes Français.
Créer une animation…
Vendre des tee-shirts et autres objets à l'effigie de l'équipe de France.

La commission mettra les moyens qui s'imposent, mais elle recherche une personne ou mieux un groupe de personnes qui veut bien prendre en main ce "CLUB FRANCE" et l'organiser.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter :

Paul BLOUIN
48, rue des Verchères
45450 SURY LE COMTAL
Tél : 04 77 30 68 73

UN CIRCUIT TOURISTIQUE AUTOUR DES CHAMPIONNATS DU MONDE DE CANOE KAYAK DESCENTE 2000 A TREIGNAC

Dans le CKI n° 80, nous vous avons fait part de la mise en place d'un circuit gastronomique et culturel autour des championnats du Monde de Descente qui se dérouleront du 1er au 4 juin 2000 sur la rivière Vézère à Treignac en Corrèze (19).

Nous avons le plaisir de vous dévoiler aujourd'hui le programme ainsi que les conditions de vente de ce séjour qui, nous en sommes persuadés, saura vous satisfaire.

PROJET DE CIRCUIT TOURISTIQUE
- Aller/Retour (cars couchettes)
- 3 nuits hôtel (2/3 personnes)
- 3 petits-déjeuners
- Forfait excursions (uniquement les trajets)

Total : 1390 Francs
Supplément single : 130 Francs

Mercredi 31 mai 2000 :
Rendez-vous à la Porte d'Orléans à 23 h 00 face au monument Maréchal Leclerc (Métro : Porte d'Orléans – sortie : Place du 25 août 1944). Départ : 15 minutes plus tard.

Jeudi 1er juin 2000 (Ascension) :
Arrivée à Brive. Visite de Collonges la Rouge (un des plus beaux villages de France) et de Beaulieu (portail sculpté du XIIème siècle). Déjeuner à Argentat. Après-midi : Promenade en gabarre à Spontour sur la Dordogne. Départ pour Treignac. Le soir, retour à l'hôtel (Brive ou environs).

Vendredi 2 juin 2000 :
Visite de la liqueur Dunoix à Brive. Départ pour Bort-les-Orgues. Visite du barrage, château du Val. Déjeuner. Puy de Sancy (1 886 m). Retour à l'hôtel.

Samedi 3 juin 2000 :
Visite dans les environs de Brive d'un fabricant de foie gras et éventuellement d'une truffière. Déjeuner à Tulle. 14 h 00 : Treignac pour assister aux compétitions. Retour à l'hôtel le soir.

Dimanche 4 juin 2000 :
Départ pour les anciennes ardoisières de Travassac. Visite des cascades de Gimel (38, 45 et 60 mètres). Retour à Treignac. Départ dans la soirée pour Paris.

Lundi 5 juin 2000 :
Arrivée à la Porte d'Orléans vers 5 h 30 – 6 h 00.

Conditions de vente régies par l'arrêté d'application de l'article 31 de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992 et conditions particulières ci-après : le forfait indiqué ci-dessus ne comprend pas l'assistance aux animations et en cas d'incident ou d'accident dus à celles-ci, la responsabilité de G.T.A. ne saurait être engagée. En cas d'un nombre insuffisant d'inscrits (moins de 20), le voyage serait annulé et les sommes remboursées. Les programmes peuvent être modifiés en fonction du déroulement des épreuves sportives.

Date limite d'inscription : **15 avril 2000**

Les inscriptions sont à prendre directement auprès de :

GLOBE TOURISME AUTOCARS (G.T.A.)
22 rue Albert Einstein
94400 VITRY SUR SEINE
Tél : 01 46 82 06 61 – Fax : 01 46 81 16 34
Ouvert de 10 h 00 à 19 h 00

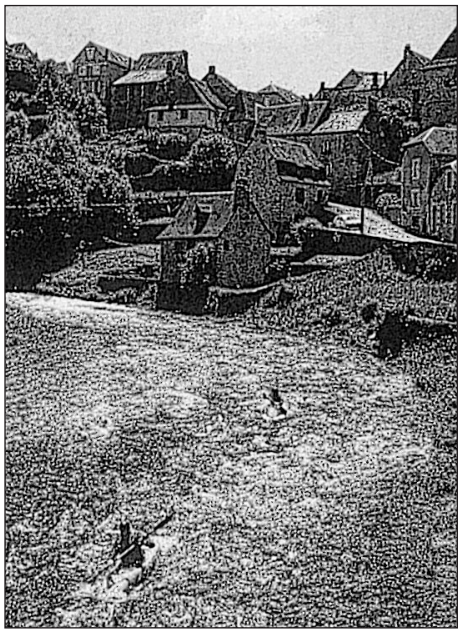

Photo : F.F.C.K. – Igor MEIJER

TELEX

DESIRE HERR NOUS A QUITTES
Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès de Désiré HERR le 19 décembre dernier. C'est une figure légendaire de notre sport qui disparaît. Il avait adhéré au Kayak Club de France peu après la fondation en 1932 et n'avait cessé de pratiquer le kayak de tourisme. Il fut également Président du Canoë Kayak Club de France de 1965 à 1969.

Photo : F.F.C.K. – Daniel BONNIGAL
En juin 1993, Désiré HERR, alors âgé de 82 ans, passe le déservoir du moulin marquant l'entrée dans Nemours, sur le Loing… ce n'est pas courant de réussir cette action à cet âge !

NAISSANCES
Nadège et Stéphane MARTINEAU sont heureux de vous annoncer la naissance de Killian le 30 novembre 1999.

Valérie et Christophe ROUFFET ont le plaisir de vous annoncer la naissance d'Anaïs le 9 décembre 1999.

Toutes nos féliciations !

EVOLUTION POUR PATRICK MONIER
Patrick MONIER " le plus kayakiste des tireurs à l'arc " – ancien DTN de la Fédération Française de Tir à l'Arc et actuel Directeur Technique National adjoint du département Communication - a quitté la fédération après quelque 10 années de loyaux services pour intégrer la S.E.P.O. en décembre 1999 en qualité de Directeur Adjoint d'Hervé MADORE.

Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions…

NOUVELLES MISSIONS POUR LES ASSISTANTES DE LA F.F.C.K.

Suite à une réorganisation du siège fédéral, nous vous informons des changements de mission de certaines des assistantes :

Rosy DIJON
Assistante des Secteurs Emploi / Formation et Patrimoine Nautique - Ligne directe : 01 45 11 08 56

Coralie MIEUGARD
Assistante du Secteur Evénements - Tél : 01 45 11 08 66

Valérie BORTOLUZZI
Assistante du Département Activités : plus particulièrement du secteur Haut-Niveau et toujours le suivi des relations presse sur les équipes de France - Tél : 01 45 11 08 54

Bienvenue à Anne KAUSS, assistante du Département des Services, qui s'occupe plus particulièrement des adhésions / Affiliations. Vous pouvez la joindre au 01 45 11 08 59.

Brigitte LEVERRIER, assistante au Département Communication, ne travaille plus au siège de la F.F.C.K. depuis le mois de janvier 2000.

La F.F.C.K. recrutera également trois assistantes pour le Département des Services (voir annonce en page 8 de ce C.K.I.) :

- Emploi / Formation
- Patrimoine Nautique
- Relations Structures

ADHESION

La fédération connaît depuis le mois de septembre une augmentation sensible de son nombre d'adhérents par rapport à l'année dernière. 20 736 personnes étaient ainsi titulaires de la carte canoë plus 2000 au 1er février contre 19 661 il y a un an, ce qui constitue une augmentation supérieure à 5%.

Ce phénomène de variation d'une année sur l'autre, toujours difficile à analyser, tient en partie son origine dans l'obligation qui a été faite à votre club de délivrer en premier lieu la carte canoë plus 2000 à ses président, secrétaire général et trésorier.

Nous croyons, au-delà de cette raison technique, aux premiers effets de la professionnalisation de vos clubs grâce au dispositif gouvernemental d'aide au recrutement de jeunes salariés.

Nous pensons enfin qu'un message simple circule bien dans vos clubs grâce à l'action de vos dirigeants et de vos cadres. Ce message ressemble à quelque chose du type "je suis pratiquant dans mon club, je suis dirigeant, je suis formateur ou bien je prête concours à mon club, alors je suis titulaire de la carte canoë plus de la fédération".

CARTES DECOUVERTES – SAISON 1999/2000

Les cartes découvertes, dont la forme ne change pas, doivent désormais être commandées par minitel (3614 CLUBFFCK) au même titre que les cartes canoë plus et les passeports pagaies couleurs.

Cette mesure effective depuis le 1er septembre 1999 est obligatoire pour les clubs et proposée aux membres associés et aux comités.

La boutique fédérale prend connaissance chaque jour des commandes passées sur minitel et les expédie le jour même tandis que le compte de la structure est débité du montant de la commande ; le journal comptable vaut alors facture au même titre que pour les cartes canoë plus. Cette mesure permet d'ajouter aux statistiques des cartes canoë plus (comptabilisées du 1er septembre au 31 août de l'année suivante) celles des cartes découverte et des passeports pagaies couleurs. Elle permettra en outre de calculer en septembre 2000 la quote-part départementale sur les cartes canoë plus et découverte qui a été votée en assemblée générale fédérale le 15 juin 1999.
Nous insistons donc aujourd'hui auprès des clubs pour qu'ils retiennent bien ces informations.

Nous invitons également les membres associés et les comités départementaux et régionaux à créditer leur compte et à réaliser leurs commandes par minitel. Une lettre et un mode d'emploi ont d'ailleurs déjà été envoyés aux membres associés à ce sujet.

Nous en profitons pour rappeler à toutes les structures que la seule base de données officielle qu'utilise la FFCK pour correspondre avec ses clubs, ses comités et ses membres associés, est celle réalisée à partir des données renseignées par minitel sur le 3614 CLUBFFCK. **Il est donc de la responsabilité de chaque structure de mettre à jour et de compléter les informations la concernant.**

PASSEPORTS PAGAIES COULEURS - PAGAIE BLANCHE

Le système d'animation permis par le passeport pagaies couleurs est désormais connu de tous. 110 000 passeports auront été diffusés fin 2000, ce qui est en soi une preuve de succès. Beaucoup de choses restent à construire autour du passeport, que ce soit dans les domaines de l'animation sportive, de la formation, de la sécurité ou de la connaissance de l'environnement. Le passeport lui-même pourrait bénéficier d'un léger lifting.

Aujourd'hui, l'effort est porté sur sa promotion. C'est dans cet esprit que le diplôme pagaie blanche a été réalisé en 1999. Ce diplôme est volontairement vendu à un prix très attractif. 100 diplômes pagaie blanche sont même offerts au-delà de 100 passeports ou articles pagaies couleurs achetés.

N'hésitez pas à utiliser ce diplôme pagaie blanche et à promouvoir à sa juste valeur le passeport pagaies couleurs auprès de tous vos pratiquants.

Et n'oubliez pas de renseigner chaque fois que vous le pouvez le niveau de pagaie couleur de la personne à qui vous délivrez une carte canoë plus. Cela pourra lui servir pour entrer en formation ou s'inscrire sur une manifestation et cela lui fera toujours plaisir.

VALORISATION DU BENEVOLAT

L'Assemblée Nationale vient d'adopter dans le cadre de l'examen de la loi sur la réduction du temps de travail, l'amendement ci-après, qui permettra d'inscrire dans les accords collectifs des dispositions spécifiques ouvrant aux bénévoles associatifs la possibilité de bénéficier de facilités liées à l'exercice de leurs responsabilités.

AMENDEMENT RECTIFIE
Il est inséré à l'article 8 un nouveau paragraphe rédigé comme suit :
" Les conventions ou les accords collectifs étendus ou les conventions ou accords d'entreprises ou d'établissements relatifs à la réduction du temps de travail peuvent prévoir des stipulations spécifiques applicables aux salariés exerçant des responsabilités à titre bénévole au sein d'une association déclarée en application de la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association ou inscrite au registre des associations en application de la loi du 19 avril 1908 applicable au contrat d'association dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, afin que soient prises en compte les contraintes résultant de l'exercice de leurs fonctions. Ces stipulations spécifiques peuvent porter entre autre sur le délai de prévenance, les actions de formation, la prise des jours de repos ".

Madame la Ministre de la Jeunesse et des Sports vient par ailleurs de rédiger une instruction n° 99 – 175 du 12 octobre 1999 destinée aux services déconcentrés du MJS qui récapitule les instances ouvrant droit au congé de représentation à partir des arrêtés que certains ministères ont déjà pris en ce sens. Les délégués départementaux à la vie associative se tiennent à la disposition des associations dans chaque DD(R)JS pour leur transmettre toutes les informations utiles.

AFFILIATION-AGREMENT-LABELS 2000

740 clubs sont aujourd'hui affiliés à la FFCK. 31 clubs ont été radiés en septembre 1999 faute d'un nombre suffisant de cartes canoë plus délivrées ; 44 clubs ont bénéficié d'un sursis d'un an avant radiation suite à une demande motivée de leur part.
158 structures sont aujourd'hui membres associés à la FFCK. Parmi elles, 77 sont à jour de leur cotisation 2000.

Le nombre de structures labellisées en 2000 est de 437 dont 354 labels club FFCK (73*, 169** et 112***) et 83 labels Point Canoë nature.

Quote-part revenant aux comités régionaux sur les contrats de membres associés et les labels point canoë nature 1999 : la fédération va prochainement adresser à chaque comité régional une somme de 20% du montant des cotisations versées par les membres associés et de 300 francs par point canoë nature (sur les 1500 francs perçus). Ce budget annuel doit permettre aux comités d'animer au moins une réunion régionale regroupant l'ensemble des structures professionnelles du canoë-kayak.

PASSEPORT REGIONAL CANOE KAYAK

Pour la troisième année, le comité régional de Bretagne proposera en 2000 à ses clubs et aux centres nautiques agréés par la FFCK un passeport régional canoë kayak.

Ce passeport régional est une adhésion d'appel vers la carte canoë plus. Il ne permet l'accès qu'à certaines activités limitées, soit par leur nature (pas de manifestation sportive, pas d'encadrement et pas de fonction de dirigeant), soit par leur type (seules les activités organisées sous forme de stages ou de cycles de séances destinés spécialement à ce public sont admises au sein d'un club).

Le passeport régional comprend un classeur, une carte école et un dépliant assurance, un passeport pagaie couleur et un livret régional. Ce produit a été diffusé à près de deux mille personnes en 1999. La phase d'expérimentation étant satisfaisante, ce passeport pourrait être reconnu officiellement comme adhésion par la FFCK sur la saison 2001. Une expérimentation complémentaire sera conduite cette année sur le site de Saint Pierre de Bœuf, espace eau vive géré par la Fédération.

Pour en savoir plus, contactez le comité régional de Bretagne ou le siège fédéral.

COURSES DE SELECTION OLYMPIQUE DE SLALOM 2000

INFORMATIONS IMPORTANTES

Photo : F.F.C.K. – Igor MEIJER

1. Remarques générales :

Ces courses se dérouleront comme prévu à Foix sur l'Ariège du 29 mars au 2 avril 2000. La demande de régulation est de 40 m3, mais ce débit pourra être ajusté en fonction des conditions du moment : il s'agit en effet d'une rivière à débit naturel régulé par un barrage EDF.

Nous avons prévu une semaine de régulation à 40 m³, comme pour les courses, du 6 au 12 mars 2000, mais il ne sera pas possible de naviguer sur le bassin les 11 et 12 mars, en raison de l'ouverture de la pêche. **Vous pourrez donc naviguer librement du lundi 6 mars au vendredi 10 mars 2000 à 17 heures.**

2. Programme prévisionnel :

Du lundi 27 mars au mardi 28 mars 2000 : entraînements libres de 10 heures à 17 heures. Des créneaux de navigation seront organisés.

Mercredi 29 mars 2000 :

- Entraînement libre jusqu'à 13 h 00.
- 13 h 00 : montage du parcours 1, mise à disposition du matériel pour la mensuration de 14 h 00 à 16 h 00.
- 16 h 00 : ouverture du parcours 1.
- 16 h 30 : approbation du parcours.
- Lâcher d'eau de 9 h 00 à 19 h 00.

Jeudi 30 mars 2000 : course 1

- 11 h 00 : manche des ouvreurs.
- 12 h 00 : première manche (intervalle 2' entre chaque bateau).
- 14 h 00 : seconde manche en ordre inverse des résultats de la première manche (intervalle 2').
- 16 h 00 : modification du tracé (6 portes modifiées)
- 17 h 00 : ouverture du parcours 2
- 17 h 30 : approbation du parcours.
- Lâcher d'eau de 9 h 00 à 19 h 00

Vendredi 31 mars 2000 : course 2

- 11 h 00 : manche des ouvreurs
- 12 h 00 : première manche (intervalle 2')
- 14 h 00 : seconde manche en ordre inverse des résultats de la première manche (intervalle 2')
- Lâcher d'eau de 9 h 00 à 19 h 00.

Samedi 1er avril 2000 : relâche

- de 9 h 00 à 13 h 00 : entraînement libre.
- 13 h 00 : montage du parcours
- 16 h 00 : ouverture du parcours 3
- 16 h 30 : approbation du parcours.

Dimanche 2 avril 2000 : course 3

- 11 h 00 : manche des ouvreurs
- 12 h 00 : première manche (intervalle 2')
- 14 h 00 : seconde manche en ordre inverse des résultats de la première manche (intervalle 2')
- 15 h 00 à 17 h 00 : réunion des entraîneurs et du groupe de suivi olympique.

Photo : F.F.C.K. – Igor MEIJER

Christophe PRIGENT
Directeur de l'équipe de France Slalom

CHAMPIONNATS DU MONDE DE KAYAK FREESTYLE

1er au 5 décembre 1999 – Nouvelle-Zélande

Photo : FFCK

Les Championnats du Monde de kayak Freestyle ont eu lieu du 1er au 5 décembre 1999. 21 nations étaient réunies sur le très beau site de "Full" James, situé non loin de la charmante ville de Taupo où tout semble être paisible : le lac, les gens, la vie… Tout, sauf le Holly-cow, rendez-vous nocturne et bar officiel de ces Championnats.

Après une arrivée en ordre dispersé, l'Equipe de France s'est vite retrouvée pour une première semaine d'entraînement sur le site : malgré des lâchers d'eau plutôt rares, nous avons tous pu profiter de la très technique vague de Full James qui permet toutes les figures à condition que l'on parvienne à l'exploiter.

Mauvaise nouvelle : Mighty Power (E.D.F. locale) décide de nous couper les vivres pour le week-end : il n'y aura pas d'eau sur le site. Sans hésiter, nous prenons les voitures en direction des deux plus belles rivières de l'Ile du Nord : la Kaituna et la Wairoa que certains (on taira les noms) n'ont apparemment pas su apprécier à leurs justes valeurs.

Dimanche soir, retour sur le site, un dernier entraînement le lundi et la pression commence à monter : cérémonie d'ouverture avec chants Maori, épreuves des open canoës et des squirt-boats, un peu décriées et délaissées par les Français (jaloux !). Et c'est l'entrée en lice des Français, pour les qualifications d'abord, du mercredi au vendredi, les demi-finales le samedi et enfin les finales le dimanche. Des finales qui ont été perturbées par un dramatique accident durant lequel une Irlandaise s'est noyée en descendant le rapide à la nage sans aide à la flottabilité. Doit-on rappeler que la rivière est notre maîtresse et que le soleil et la bonne ambiance ne doivent jamais nous faire oublier les règles élémentaires de sécurité ? Les finales, interrompues le dimanche, se sont achevées le lundi matin après de longues interrogations sur le bien-fondé de mener ces Championnats à leur terme.

En Kayak Junior, grosse déception pour les Français, puisqu'aucun d'eux n'a réussi à sortir des qualifications. Pourtant loin d'être hors jeu, nos jeunes représentants n'ont apparemment pas supporté la pression excercée par les plus forts de leurs concurrents, déjà aussi doués que leurs aînés !

Chez les filles, seule Lynda "Air France" HEROUI tire réellement son épingle du jeu en s'octroyant une très belle 8ème place qui lui permet de s'installer dans le gotha mondial des filles qui envoient !

En Kayak Homme, c'est l'Américain Eric SOUTHWICK, présent sur le Rabioux 1999, qui l'emporte devant l'incontournable Corran ADISSON. Tout le monde est un peu déçu pour Nicolas CHASSING : 8ème. A quand la consécration qu'il mérite tant ? A noter les places encourageantes d'Alexandre DIMITRIOU et d'Hervé AMALBERT : 16ème et 23ème.

En Canoë Monoplace : c'est Paul "Cheezy" ROBERTSON, bien que dernier qualifié pour les demi-finales, qui l'emporte. L'Américain Alan BRASWELL, archi favori, s'écroule lors de la finale et ne finit que 4ème. Mais la bonne surprise nous vient de Cédric COURBIS alias "no hands blunt" qui offre à la France sa première médaille (de bronze) en Kayak Freestyle. Bravo à Cédric qui a su contenir ses adversaires malgré la pression qui pesait sur ses larges épaules. A noter également, la bonne 7ème place de Roland DAVAUX.

Ainsi se sont achevés les Championnats du Monde, au niveau très élevé, qui laissent présager un avenir plein de belles figures pour le Kayak Freestyle ; nouvelle appellation officielle du Rodéo, dont les prochains Championnats du Monde se dérouleront en Espagne. Alors, à vos pagaies, et n'oubliez pas : "We would like to see verticals and aerials tricks !".

LES RESULTATS DES FRANCAIS

Kayak homme monoplace senior (sur 125 athlètes classés) :
1 – Eric SOUTHWICK (Etats-Unis)
2 – Corran ADISSON (Afrique du Sud)
3 – Steve FISHER (Afrique du Sud)
8 - Nicolas CHASSING (France)
16 - Alexandre DIMITRIOU (France)
23 - Hervé AMALBERT (France)
51 - David PIGEYRE (France)
57 - Arnaud TOUZET (France)
77 - Guillaume GRENIER (France)
89 - Philippe DOUX (France)

Kayak dame monoplace senior (sur 56 athlètes classés) :
1 – Debs PINNINGER (Grande Bretagne)
2 – Julie DION (Canada)
3 – Brooke WINGER (Etats-Unis)
8 - Lynda HEROUI (France)
44 - Teura SORET (France)
55 - Marie-Pierre HERMAN (France)

Kayak homme monoplace junior (sur 40 athlètes classés) :
1 – Mark BIRBECK (Grande Bretagne)
2 - Brad LUDDEN (Etats-Unis)
3 – Ethan WINGER (Etats-Unis)
22 - Mathieu PICAVET (France)
33 - Sébastien LOUNIS (France)
39 - Adhama SOKHONA (France)

Canoë monoplace senior (sur 34 athlètes classés) :
1 – Paul " Chessy " ROBERTSON (Grande- Bretagne)
2 – Andy NICHOLL (Grande-Bretagne)
3 - Cedric COURBIS (France)
7 - Roland DAVAU (France)
21 - Xavier LACROIX (France)
23 - Frédéric AMALBERT (France)

MARATHON

TROIS MEDAILLES EN INTERNATIONALE POUR LE MARATHON FRANÇAIS

Photo : FFCK - Hervé MAIGROT
Bertrand FAUQUET, Marie DELATTRE et Mathieu MENNETRIER aux Championnats de France.

Or :
Lionel DUBOIS DUNILAC et Hervé MAIGROT – Coupe du Monde en canoë biplace

Argent :
Lionel DUBOIS DUNILAC et Hervé MAIGROT – Championnats d'Europe en canoë biplace

Bronze :
Bertrand FAUQUET – Championnat du Monde Junior en canoë monoplace

Depuis moins de trois ans que la commission Course en Ligne a pris en main les destinées du Marathon, l'équipe de France rapporte ses premiers résultats significatifs. Grâce au travail de François ROSSET, qui malheureusement est retourné dans l'enseignement, et avec l'aide de Lionel DUBOIS DUNILAC et d'Hervé MAIGROT, qui apportent leur expérience, nous avons vu cette année émerger de réels talents.

Citons entre autres, Gérald ERENS et Jean-Michel LEVEQUE et surtout une équipe juniors (en monoplace) composée de Marie DELATTRE, Bertrand FAUQUET et Mathieu MENNETRIER qui nous laisse envisager un avenir serein.

Ces bons résultats ne doivent cependant pas nous cacher les faibles effectifs de compétiteurs en Marathon lors des sélections pour l'équipe de France, surtout chez les dames et les canoës.

Rappelons que contrairement à une idée reçue en France, le Marathon n'est pas un "sport de vieux". Il suffit de voir l'âge d'Anna HEMMINGS (22 ans), Championne du Monde en kayak monoplace dame, ainsi que les excellents résultats de bon nombre de compétiteurs courant à la fois en Course en Ligne et en Marathon : les frères TRAIN, Ivan LAWER, Katrin MULLER, Nicole BULK ou les kayaks dames biplace Suedois…

En 1999, six actions ont été organisées pour l'équipe de France :

Deux stages : le premier en ski de fond du 27 au 29 février, le second en bateau du 27 mars au 1er avril.

Photo : FFCK - Hervé MAIGROT
Bertrand FAUQUET, médaille de bronze lors des championnats du Monde Juniors.

Quatre compétitions : deux coupes du monde à Pavie (Italie) et Tyn (République Tchèque), un championnat du Monde à Gyor (Hongrie) et un championnat d'Europe à Gorzow (Pologne).

Pour 2000, nous souhaitons reconduire ces actions pour préparer au mieux les Championnats du Monde qui se dérouleront à Darmouth (Canada) les 2 et 3 septembre.

Animations 1999 en France :
- Deux sélections ont été organisées cette année : Toul et Poses.
- Deux marathons nationaux : Gray et Angers.
- Un Championnat de France à Redon où il est à noter que le nombre de compétiteurs a presque triplé : 216 compétiteurs soit 153 bateaux représentant 48 clubs de 15 régions.

Programme 2000 :
Sélections : 22 et 23 avril 2000 lors du Marathon international du Nord Pas de Calais à Marquion.

Coupe du Monde :
2 au 4 juin 2000 : 1ère manche à Villingen (Allemagne)
14 au 16 juillet 2000 : 2ème manche à Stokton (Grande-Bretagne)

Championnat de France
5 et 6 août 2000 à Vouglans (39)

Championnat du Monde :
1er au 7 septembre 2000 à Darmouth (Canada).
Trois bateaux seront qualifiés pour les Coupes du Monde (en fonction des temps réalisés) et deux bateaux pour les Championnats du Monde Seniors. En Juniors, pour cette année, seuls des monoplaces seront autorisés à courir. Pour les années à venir, vu le nombre de Juniors qui ont participé aux Championnats de France cette année, nous ouvrirons les courses internationales aux équipages en juniors. Pour cela, il faut modifier le règlement sportif.

Patrice LITTAYE

DOSSIER SPECIAL
ENQUETE SUR L'EMPLOI
SUPPLÉMENT AU CKI N°81 • 18 FEVRIER 2000

RESULTATS DE L'ENQUETE SUR L'EMPLOI

L'EMPLOI DANS LES CLUBS ET LES COMITES DE LA F.F.C.K.

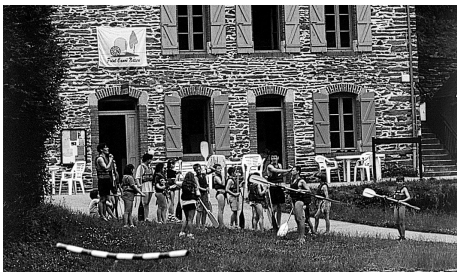

PREAMBULE

Des dispositifs d'aide à l'emploi adaptés au mouvement sportif tels que le programme "nouveaux services Emploi Jeunes" et dans une moindre mesure le plan Sport Emploi ont provoqué un recrutement massif au sein des structures de la Fédération Française de Canoë Kayak.

La F.F.C.K., au côté de ses principaux partenaires - le Ministère de la Jeunesse et des Sports et E.D.F. s'est engagée dans la voie d'une professionnalisation maîtrisée de ses structures. Pour tenter d'évaluer ce phénomène, de comprendre les enjeux de la professionnalisation des structures et des salariés, et d'identifier les besoins en formation des salariés et des dirigeants, la F.F.C.K. a décidé de lancer une enquête sur l'emploi au cours du 1er semestre 1999.

Avertissement au lecteur
La situation de l'emploi est en forte évolution en ce moment. A la lecture des résultats, il est important de se rappeler que les chiffres sont **une photographie de l'emploi au 1er semestre 1999 tirée du traitement des questionnaires retournés à la fédération.** Il a été demandé à l'employeur et au salarié de remplir conjointement le questionnaire afin de susciter chez eux une réflexion

SOMMAIRE

1 - Objectifs et hypothèses
2 - Chiffres clés
3 - Répartition géographique de l'emploi
4 - Bilan d'activités
5 - Projet d'activités
6 - Conclusions générales

1 - OBJECTIFS ET HYPOTHESES

Les objectifs de l'enquête

❒ Etablir un plan national de formation qui concilie les besoins de formation des salariés et des employeurs et les objectifs de la F.F.C.K. énoncés dans son plan de développement 1998 – 2002.
❒ Dresser un bilan d'activité des salariés et de leurs missions et définir une typologie des emplois dans les clubs et les comités de la F.F.C.K.
❒ Recenser les salariés et alimenter une base de données.

Les hypothèses
❒ La prise d'emploi des éducateurs sportifs, brevets d'Etat et moniteurs fédéraux, se réalise de plus en plus dans le secteur associatif.

❒ Les missions principales des salariés dépendent de l'échelon territorial d'intervention de la structure employeur.

❒ La formation professionnelle est peu prise en compte par le dirigeant employeur.

2 - CHIFFRES CLES

L'enquête
❒ 894 questionnaires ont été adressés aux clubs et comités de la F.F.C.K.
❒ 234 questionnaires ont été retournés puis traités représentant 158 structures.

Les chiffres clés de l'emploi
❒ 172 salariés à l'année à temps plein
❒ 26 salariés à l'année à temps partiel
❒ 36 saisonniers
❒ 87 contrats hors dispositifs d'aide à l'emploi
❒ 118 Brevets d'Etat 1er degré

La qualification sportive des salariés
❒ Breveté d'Etat de Canoë Kayak 1er degré 118
❒ Breveté d'Etat de Canoë Kayak 2nd degré 14
❒ Moniteur fédéral 24
❒ Initiateur fédéral 20
❒ Entraîneur fédéral 2
❒ Diplômes hors C.K. 16
❒ Sans diplôme 40

Commentaires
1 – L'enquête ne permet pas de distinguer de corrélation entre le niveau de qualification du salarié et l'échelon territorial d'implantation de la structure employeur.
2 - L'enquête souligne que l'employeur est soucieux d'embaucher un salarié titulaire d'un Brevet d'Etat 1er degré afin de respecter la réglementation en vigueur.

Tableau des extensions de diplômes

Diplômes C.K.	*Diplômes sportifs et de l'animation en dehors du Canoë Kayak*								
	B.E.E.S.A.P.T.	B.E. Voile	Autre B.E	B.A.P.A.A.T.	Moniteur	Initiateur	B.A.F.A.	Secourisme	Sans
B.E.E.S 2 (14)	2		2	1			-	1	9
B.E.E.S 1 (118)	4		5	2	8	10	6	5	87
Moniteur (24)				-	-	3	2	6	10

Commentaires
1 - L'enquête indique que très peu de nos éducateurs sportifs et de nos moniteurs possèdent de diplômes complémentaires dans le domaine de l'animation ou dans une autre activité sportive proche du Canoë Kayak. Exemple, aucun des Brevetés d'Etat Canoë Kayak n'est titulaire du Brevet d'Etat de Voile. Les notions de pluriactivités et de biqualifications sont des pistes porteuses de professionnalisation et de consolidation des emplois, un effort de polyvalence est à rechercher pour nos cadres.

2 - Le plan de formation des salariés doit intégrer l'approfondissement des compétences dans le Canoë Kayak et l'élargissement des compétences dans des domaines proches Nautisme et Sport de nature (voile, aviron, V.T.T.).

Niveau d'études des salariés
❒ B.E.P.C 2
❒ C.A.P. B.E.P. 16
❒ Baccalauréat 93
❒ Diplôme Bac. +2 29
❒ Diplôme Bac. +3 10
❒ Diplôme Bac. +4 8
❒ Diplôme supérieur à Bac + 4 4
❒ Sans réponse 72

Type de contrat des salariés
❒ Contrat à durée déterminée 124
❒ Contrat à durée indéterminée 110

Le volume des contrats à durée déterminée confirme la fragilité de l'emploi dans les structures associatives.

Contrats bénéficiant d'aides financières autres que l'Etat
❒ E.D.F. 63
❒ Conseil Régional 35
❒ Conseil Général 45
❒ Municipalités 23

Nature du contrat
❒ Droit commun (sans aide) 87
❒ Emploi Jeunes 114
❒ Plan Sport Emploi 17
❒ Contrats en alternance 16

Volume horaire
❒ Temps plein 172
❒ Temps partiel 62

Salaire (taux horaire brut)
❒ Egal au S.M.I.C. ..... 59,5 %
❒ Compris entre 100 et 120 % du S.M.I.C ..... 18,5 %
❒ Compris entre 121 et 150 % du S.M.I.C. ..... 22,0 %
❒ Supérieur à 151 % du S.M.I.C. ..... 0,0 %

3 - REPARTITION GEOGRAPHIQUE DE L'EMPLOI

A - Répartition des emplois par région au 1er semestre 1999

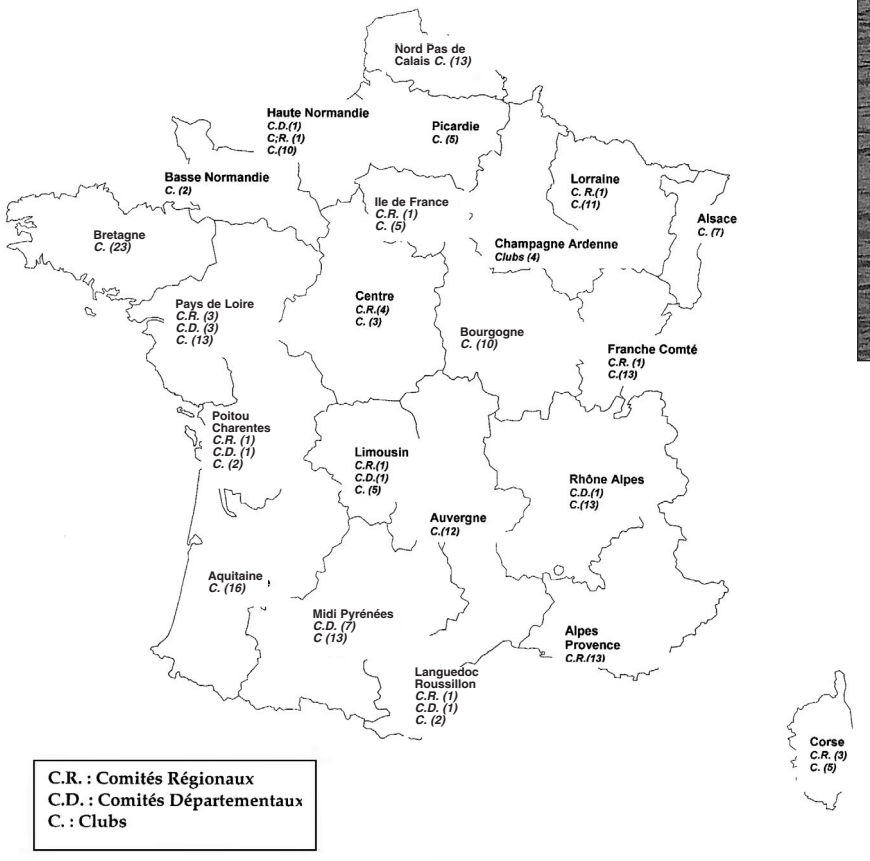
Nord Pas de Calais C. (13)
Haute Normandie C.D.(1) C.R. (1) C.(10)
Picardie C. (5)
Basse Normandie C. (2)
Lorraine C. R.(1) C.(11)
Ile de France C.R. (1) C. (5)
Alsace C. (7)
Bretagne C. (23)
Champagne Ardenne Clubs (4)
Pays de Loire C.R. (3) C.D. (3) C. (13)
Centre C.R.(4) C. (3)
Bourgogne C. (10)
Franche Comté C.R. (1) C.(13)
Poitou Charentes C.R. (1) C.D. (1) C. (2)
Limousin C.R.(1) C.D.(1) C. (5)
Rhône Alpes C.D.(1) C.(13)
Auvergne C.(12)
Aquitaine C. (16)
Midi Pyrénées C.D. (7) C (13)
Alpes Provence C.R.(13)
Languedoc Roussillon C.R. (1) C.D. (1) C. (2)
Corse C.R. (3) C. (5)

C.R. : Comités Régionaux
C.D. : Comités Départementaux
C. : Clubs

Commentaires

1 - Dans chaque région, il y a des professionnels.

2 - L'enquête indique que les clubs et les comités régionaux sont les principaux employeurs, les comités départementaux tardent à s'engager dans un processus de professionnalisation, ils constituent un réservoir d'emploi important.

3 - La répartition des emplois sur le territoire est homogène, même si on constate quelques disparités entre les régions. Les dispositifs d'aide à l'emploi ont permis de créer des emplois en dehors des zones géographiques investies par les professionnels de l'eau vive (Alpes et Pyrénées).

B - Répartition des 87 emplois hors dispositifs d'aide à l'emploi : (Emploi - Jeunes, Plan Sport Emploi, contrats en alternance), par région au 1er semestre 1999

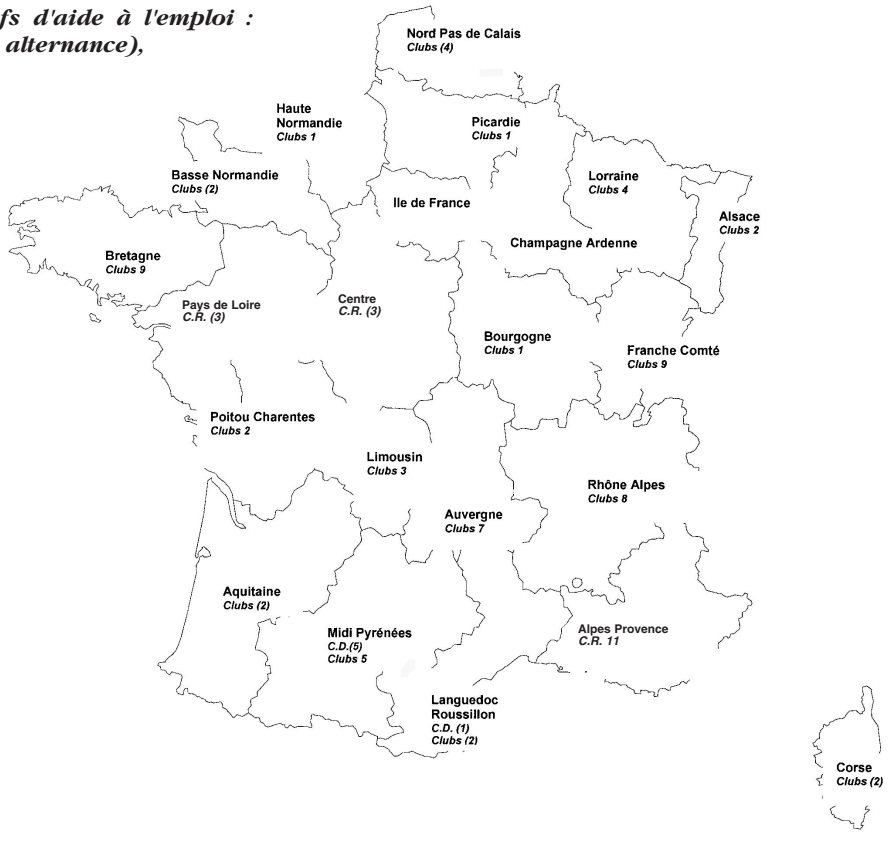

Commentaires

1 - Cette carte représente les emplois pérennes dans les clubs et les comités de la F.F.C.K. C'est le noyau dur des emplois du milieu associatif. Les plans de financement de ces emplois constituent un objectif de résultat pour les emplois aidés.

2 - Les grands clubs regroupent la majorité des employeurs.

C.R. : Comités Régionaux
C.D. : Comités Départementaux
C. : Clubs

4 - BILAN D'ACTIVITES

Dans cette partie de l'enquête, il était demandé aux salariés de définir précisément quelles étaient leurs misions à travers dix critères proposés et de les quantifier de pas du tout à prioritairement.

Ce que je fais

Structures	Critères	Prospection Communication	Aide à l'élaboration d'un projet	Secrétarait	Accueil	Encadrement Entraînement	Initiation Animation Jeunes	Initiation Animation Adultes	Formation de cadres	Organisation de Manifestations
Comités Régionaux	Pas du tout	2	2	4	16	9	9	11	6	3
	Occasionnellement	6	3	6	1	2	3	6	6	5
	Régulièrement	8	6	6	1	1	3	1	3	6
	Prioritairement	2	7	2	0	6	3	0	3	4
Comités Départementaux	Pas du tout	8	8	8	14	13	8	12	13	7
	Occasionnellement	4	5	5	0	2	1	5	5	7
	Régulièrement	9	5	4	1	5	4	2	2	5
	Prioritairement	0	3	4	6	13	8	2	1	2
Clubs	Pas du tout	43	35	55	106	49	39	50	86	31
	Occasionnellement	57	65	58	14	24	16	69	56	54
	Régulièrement	64	65	64	42	54	48	40	37	81
	Prioritairement	31	30	18	33	49	92	36	14	29

STRUCTURES EMPLOYEURS		
Le Comité Régional	**Le Comité Départemental**	**Le Club**
	LES ACTIVITES PRINCIPALES	
1 - Aide à l'élaboration de projet 2 - Entraînement 3 - Organisation de manifestations	1 - Entraînement 2 - Initiation Animation Jeunes 3 - Accueil	1 - Initiation Animation Jeunes 2 - Entraînement 3 - Initiation Animation Adultes
	LES ACTIVITES DELAISSEES	
1 - Accueil 2 - Initiation Animation Adultes 3 - Formation de cadres	1 - Prospectives Communication 2 - Formation de cadres 3 - Initiation Animation Adultes	1 - Formation de cadres 2 - Accueil 3 - Secrétariat
	COMMENTAIRES	
Les profils de poste : ✓ Agent de développement ✓ Entraîneur Le profil d'assistant(e) n'apparaît pas. Le faible investissement dans la formation est surprenant à cet échelon d'intervention. Aucun salarié n'a d'actions en direction du public adulte.	Les profils de poste : ✓ Entraîneur ✓ Initiateur Animateur Jeunes Les fonctions sont axées prioritairement sur l'entraînement et l'initiation animation des jeunes. L'accueil et le secrétariat font partie de la formation des cadres, même constat que pour les Comités Régionaux. La faible prise en compte de la prospection et de la communication est surprenante à cet échelon d'intervention propice au développement du nombre de clubs	Les profils de poste ✓ Initiateur Animateur Jeunes ✓ Entraîneur Le secteur principal d'activité concerne l'encadrement de public jeunes et notamment les scolaires. Le public adulte et l'accueil sont faiblement pris en compte. Les missions et les tâches affectées aux employés sont plus diffuses.

Remarques générales

❒ Dans les Comités régionaux, des profils de poste apparaissent avec une mission prioritaire bien établie : entraîneur - développeur – assistant administratif.
❒ Au niveau du club, le salarié est recruté pour encadrer mais aussi pour accomplir d'autres tâches diversifiées.
L'animation adulte, la formation des cadres et l'accueil, sont des activités délaissées ce qui paraît paradoxal dans une perspective de pérennisation.

5 - PROJET D'ACTIVITES

Suite au bilan d'activité, il était demandé aux salariés de définir précisément quelles seraient l'évolution de leurs missions à partir des 10 critères proposés et de les quantifier de pas du tout à prioritairement.

Ce que je pense faire

Structures	Critères	Prospection Communication	Aide à l'élaboration d'un projet	Secrétarait	Accueil	Encadrement Entraînement	Initiation Animation Jeunes	Initiation Animation Adultes	Formation de cadres	Organisation de Manifestations
Comités Régionaux	Pas du tout	2	2	7	18	7	8	10	5	5
	Occasionnellement	3	3	3	0	4	2	5	2	2
	Régulièrement	8	5	6	0	1	3	3	7	4
	Prioritairement	5	5	2	0	6	5	0	9	7
Comités Départementaux	Pas du tout	9	8	12	14	12	11	12	13	8
	Occasionnellement	0	3	3	1	1	1	2	2	6
	Régulièrement	8	5	3	2	7	6	5	5	4
	Prioritairement	4	5	3	4	1	3	2	1	3
Clubs	Pas du tout	41	45	72	123	57	55	64	59	48
	Occasionnellement	36	32	51	15	21	15	27	53	29
	Régulièrement	68	71	54	25	40	41	61	47	84
	Prioritairement	50	47	18	32	77	84	43	36	34

STRUCTURES EMPLOYEURS		
Le Comité Régional	**Le Comité Départemental**	**Le Club**
	LES ACTIVITES PRINCIPALES	
1 - Organisation de manifestations 2 - Entraînement 3 - Prospection et communication. Aide à l'élaboration de projet	1 - Aide à l'élaboration de projet 2 - Prospection et communication	1 - Initiation Animation Jeunes 2 - Entraînement 3 - Prospection et communication
	LES ACTIVITES DELAISSEES	
1 - Accueil 2 - Initiation Animation Adulte 3 - Secrétariat	1 - Accueil 2 - Formation de cadres	1 - Accueil 2 - Secrétariat 3 - Initiative/animation adulte
	COMMENTAIRES	
Les salariés pensent renforcer la prospection et la communication ainsi que l'organisation de manifestations. Les fonctions d'encadrement restent stables. Le secrétariat et l'accueil sont toujours délaissés.	Les salariés des comités départementaux pensent faire moins d'encadrement et en particulier réduisent leur fonction d'entraîneur. Ils pensent s'investir davantage dans l'élaboration de projet et la prospection ou communication.	Les salariés des clubs pensent que leur mission d'encadrement sera davantage orientée vers l'entraînement au lieu de l'initiation animation des jeunes. Ils pensent également développer leurs activités en direction du public adulte et de la formation de cadres.

Remarques générales

❒ Quels que soient leurs secteurs d'intervention, les employeurs et les salariés pensent renforcer la prospection, la communication et n'accordent toujours pas d'intérêt aux tâches d'accueil et de secrétariat.
❒ Le public adulte et la formation de cadres ne sont pas intégrés dans le projet d'activités.
❒ Pour ceux qui entraînent et animent, le souhait prioritaire est d'orienter leurs missions davantage vers l'organisation de manifestations et la communication. Ils savent que l'initiation restera leur principale activité.

QUESTIONS OUVERTES

L'enquête se terminait par les questions ouvertes suivantes :

A la question "Comment envisagez-vous votre métier dans cinq ans" ?

❒ Ne savent pas 66
❒ Souhait de pérennisation de leur poste au sein de la structure 115
❒ Sans réponse 53

En général, ces salariés se sentent responsables de leur devenir et doivent s'investir sur plusieurs "fronts" à la fois la gestion, l'administratif, l'organisation de manifestations, l'observation de projet, l'encadrement, l'animation.

Les autres… envisagent de rester dans le domaine sportif en passant soit le Professorat de Sport, soit un concours des collectivités territoriales ou devenir gestionnaire d'une structure.

A la question "Avez-vous déjà envisagé de suivre une formation ?"

❒ La plupart d'entre eux envisagent des formations dans le domaine de l'informatique ou de la gestion de structure

❒ Les brevetés d'état 1er degré ne perçoivent pas l'intérêt de passer le brevet d'état 2ème degré.

❒ La recherche d'extension de compétence dans d'autres disciplines sportives n'est pas une priorité.

On peut noter qu'il n'existe pas de plan de formation structuré dans deux directions principales :

- l'amélioration de son niveau de qualification sportive
- l'élargissement de son champ d'action par l'obtention d'autre diplôme sportif

Le plan de formation, lorsqu'il existe, est souvent conçu en réaction à un déséquilibre du poste de travail entre le terrain et l'administratif.

CONCLUSIONS GENERALES

La professionnalisation bouscule les modes de fonctionnement de nos associations. Une définition du statut et du rôle des dirigeants et des cadres (salariés ou bénévoles) est à réaliser dans le cadre d'un projet associatif partagé et bien compris. Les ressources humaines disponibles au sein de la structure doivent permettre aux cadres et aux dirigeants de travailler ensemble à la réalisation d'un projet commun. Suite à une phase de création massive d'emplois qui a nécessité un investissement important dans la conception et le montage de dossiers, une phase d'accompagnement des salariés et des employeurs est aujourd'hui une priorité si l'on veut se donner les moyens de pérenniser les nouveaux emplois et consolider les emplois existants. Une professionnalisation réussie passe par la mise en place de plans de formation adaptés aux situations de travail en tenant compte du projet fédéral de développement. Pour assurer une cohérence et donner du sens aux plans individuels de formation, la F.F.C.K. et ses comités régionaux mettent en place un schéma national et des schémas régionaux de formation qui répondent aux nouveaux besoins de formation identifiés.

Le développement et la transformation des pratiques sont au centre de toutes les préoccupations pour des activités de meilleure qualité. Il s'agit alors pour nos structures de renforcer l'entraînement sportif mais aussi d'investir les pratiques récréatives de loisirs, la formation des cadres et des pratiquants, et d'intégrer ces notions dans nos contenus de formation aux diplômes fédéraux.

L'EMPLOI SPORTIF EN GENERAL

1 - D'une manière générale, l'emploi dans la branche sportive est en forte croissance, il est organisé autour de trois grandes filières :

❒ En amont : la construction, la fabrication et la diffusion des équipements
❒ Le noyau dur : l'encadrement et la gestion
❒ En aval le secteur médical, le journalisme…

Les salariés des clubs et des comités appartiennent au noyau dur de l'emploi sportif.

2 - Les systèmes d'emploi liés aux modèles spécifiques de l'union européenne :

❒ Système bureaucratique en France : leadership de l'administration
❒ Système entrepreneurial en Angleterre : leadership du marché
❒ Système missionnaire en Allemagne : leadership associatif.

Le mouvement sportif connaît une phase de création d'emplois sans précédent, la question de la pérennisation des emplois se pose alors. Comment les employeurs, sans sacrifier les activités, les valeurs et l'identité du tissu associatif vont-ils pérenniser ces postes ? La réponse appartient à coup sûr à chacun d'entre nous.

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
AGEFOS PME
EDF Electricité de France
fédération française de canoë-kayak

PREPARATION PHYSIQUE DE MERATHON

A l'occasion des vacances scolaires de février, le comité départemental du Var organise pour la seconde année consécutive un stage de préparation physique de Merathon.

Celui-ci se déroulera au club nautique de la Méduse à la Seyne sur Mer (83) du 24 au 27 février.

Convivial avant tout, ce stage est destiné aux compétitions " kayak de mer ou pirogue " de tous niveaux et comprendra les disciplines suivantes :

- Kayak de mer et pirogue
- Musculation
- Course à pieds
- Sophrologie

Afin de permettre à chacun de mieux gérer sa préparation physique tout au long de l'année, un intervenant viendra chaque jour animer un débat sur l'un des thèmes suivants :

- Méthodes de l'entraînement
- Sophrologie
- Diététique des sports d'endurance

Coût du stage : 500 F (1/2 pension)

Renseignements : Daniel DAY – Tél : 04 94 31 15 91

Photo : F.F.C.K. – P. FIJALKOWSKI

DESCENTE-SLALOM

SEMAINE DE L'EAU VIVE A LATHUS

Au début de ce troisième millénaire, deux grands rendez-vous sportifs se dérouleront sur le magnifique site du ROC D'ENFER, sur la Gartempe à Lathus. Le comité régional s'est associé au comité de la Vienne afin d'organiser cet événement dans deux disciplines d'eaux vives, la Descente et le Slalom.

La valorisation de ce site naturel exceptionnel au travers de manifestations d'ampleurs nationales ne peut se réaliser sans la mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux et principalement du Centre de plein air de la Voulzie. Ainsi, l'accueil sera digne de la réputation de la région de Lathus.

Rendez-vous les 26 et 27 février ainsi que les 4 et 5 mars sur la Gartempe.

LE PROGRAMME

Coupe de France de Descente :

Samedi 26 février 2000
- 9 h 00 – 18 h 00 : Reconnaissance libre
- 17 h 00 – 19 h 00 : Confirmation des inscriptions

Dimanche 27 février 2000
- 9 h 00 – 17 h 00 : Course par groupe de catégories, annonce des résultats et remise des récompenses en fin de catégories

Coupe de France de Slalom :

Vendredi 3 mars 2000
- 9 h 00 – 17 h 30 : Reconnaissance libre du bassin.

Samedi 4 mars 2000
- 11 h 30 – 17 h 00 : Courses individuelles

Dimanche 5 mars 2000
- 14 h 00 – 16 h 00 : Finales et annonce des résultats et remise des récompenses en fin de courses.

Pour obtenir les renseignements concernant les hébergements :
Office de Tourisme – Tél : 05 49 91 27 76

Pour en savoir plus :
Comité Régional de Canoë Kayak Poitou Charente – Tél : 05 45 69 32 43

F.F.C.K. – Igor MEIJER

EMPLOIS REMUNERES

✦ GRENOBLE EAUX VIVES CANOE KAYAK
Poste : Educateur-Animateur de Canoë Kayak
Profil : BECK en formation
Missions : animation du club – développement de l'activité
Début : immédiatement
Autres : bonnes possibilités d'évolution
Contact : Hugues Peyret
☎ 04 76 51 56 02

✦ COMITE DEPARTEMENTAL LOIRE ATLANTIQUE
Poste : agent d'accueil et de développement de projets
Missions : secrétariat, communication interne et externe
Autres : CDI – 35 heures - 6500 F net
Contact : Mademoiselle Hamon Elodie
☎ 02 40 59 79 98

✦ LE CLUB DE CANOE KAYAK DE BELBEUF
Poste : moniteur fédéral
Missions : encadrement de l'école de pagaies, de l'école de sport
Autres : Formation prévue - CDI
Contact : Envoyer lettre + photo : 8 , route de Paris 76240 BELBEUF

✦ LE CLUB DE CHARMES
Poste : animateur sportif en canoë Kayak BEESAPT + BEES CK
Missions : encadrement d'école et centre de loisir
Autres : SMIC évolutif
Contact : Monsieur Flahaut 5, le port – BP 17 – 88131 Charmes

✦ JEUNES PAGAYEURS OULLINOIS
Poste : animateur sportif BEES 1er degré canoë kayak
Missions : encadrement des jeunes du club, de l'école de sport
Autres : CDI – SMIC + prime
Contact : Eric Danneyrolles
☎ 04 72 39 32 20

✦ F.A. COURNON
Section Canoë Kayak
Poste : animateur sportif en canoë Kayak BEES 1er degré
Missions : encadrement, animation de l'école de pagaies, animation été avec tout public
Autres : CDD – SMIC -
Contact : Monsieur Hervé Pirin
☎ 04 73 84 35 88

✦ CLUB DE CANOE KAYAK DE GRAY
Poste : Animateur-Educateur
Missions : encadrement sportif, principalement axé sur la Course en Ligne, animations scolaires et adultes
Autres : départ : smig
Contact : Madame Rigolot
☎ 03 84 65 23 46

✦ CLUB DE CANOE KAYAK D'ESPARRON DE VERDON
Poste : Moniteur Fédéral ou BE en cours
Missions : Encadrement d'activités, développement et commercialisation des activités, animation et développement de la vie associative
Autres : Expérience de la vie associative
Contact : Club Nautique d'Esparron de Verdon
☎ 04 92 77 15 25

✦ CLUB DE CANOE KAYAK BOMMES NAUTIQUE
Poste : Animateur Educateur
Missions : Animer, gérer, développer l'école de Pagaie et l'animation d'été, entretenir le matériel, développer certaines activités en direction des membres de l'association
Autres : Expérience de la vie associative et fédérale
Contact : Monsieur Lopez
☎ 05 56 76 68 35 (soir) ou 05 56 27 01 62

✦ LOEUILLY CANOE KAYAK (80)
Poste : animateur sportif
Profil : BECK ou en formation
Missions : animations auprès des scolaires, participer au développement du club, sensibilisation à l'environnement
Contact : Elisabeth Bove
☎ 03 22 38 16 86

✦ ASSOCIATION LA SARTHE AU FIL DE L'EAU
Poste : animateur sportif de proximité
Profil : BECK 1er degré, Beatep Nature ou DUT animation
Missions : animations environnement, activité nature et plein air, formation conseils et recherche en environnement
Autres : CDI – salaire brut : 6 969 frs
Contact : Catherine Potfer
☎ 02 43 92 64 66

✦ VARECH – Base découverte et nature
Poste : Educateur Sportif CKDA
Missions : encadrement technique des activités : sortie, randonnées, raids, stages d'initiation et l'entretien du matériel
Autres : rémunération à négocier
Contact : Alain Couchoud
☎ 02 97 57 16 16

✦ CLUB DE CANOE KAYAK
Poste : agent de développement
Profil : BECK 1er degré
Missions : gestion d' événement (Rigole du Diable) animation scolaire et adulte, animation touristique
Autres : CDD – salaire brut : 7500 frs - plan de formation possible
Contact : Eric Chazal
☎ 05 55 61 98 33

LA CONCILIATION : UNE PROCEDURE D'APAISEMENT

En 1992, le C.N.O.S.F. a mis en place une structure de conciliation "La conférence des conciliations". Cette structure est composée de juristes (juges, avocats, professeurs de droit).

Le 1er décembre 1999, j'ai été invité, avec l'ensemble des Présidents des Commissions de discipline des fédérations délégataires du Ministère de la Jeunesse et des Sports, à participer à un colloque qui s'est tenu au siège du C.N.O.S.F. sur le thème "Bilan d'une procédure au service du sport".

J'ai ressorti des informations et débats qui nous ont été donnés d'écouter un certain nombre de points qui me paraissent intéressants et utiles pour un bon fonctionnement de notre fédération et pour une bonne harmonie entre le siège fédéral et les structures décentralisées (comités régionaux et départementaux) ainsi qu'avec chaque adhérent.

La conférence des conciliateurs du C.N.O.S.F. répond aux instructions données dans l'article 19 de la Loi sur le sport du 16 juillet 1984, modifiée par la Loi du 23 juillet 1992, précisant que la procédure de conciliation est **obligatoire** avant toute action en justice. Cela concerne aussi bien des conflits internes qui pourraient arriver dans les fédérations ayant délégation du M.J.S., que la mise en cause de l'application des statuts ou règlements intérieurs, ou encore des sanctions portées à l'encontre de tout adhérent, à l'exception des problèmes de dopage qui font l'objet d'une autre procédure de recours.

La requête en conciliation auprès du C.N.O.S.F. impose une procédure encadrée pour laquelle tout requérant éventuel de notre fédération pourra demander au Président de la fédération ou au Président de la Commission de Discipline de lui fournir le "mode d'emploi".

Typologie des litiges :

L'expérience acquise par les conciliateurs au cours des 7 années de fonctionnement de leur commission ainsi que l'examen des 1004 requêtes qui leur ont été soumises, font ressortir les litiges les plus souvent exprimés :

Application de la réglementation sportive.

Problèmes de mutation des licenciés.

Refus d'affiliation d'un club.

Modification des réglements sportifs en cours de saison.

Vérification du respect des règles établies pour déterminer les critères de sélection pour les championnats de France ou pour les compétitions internationales.

Confusion par les fédérations entre les décisions de nature administrative et disciplinaire.

Manque de motivation des motifs de non sélection.

Litiges portant sur la conformité des statuts fédéraux avec les statuts types définis par le décret ministériel du 13 février 1985.

Cette liste n'est malheureusement pas exhaustive.

En conclusion, je dirai que le recours à la commission de conciliation du C.N.O.S.F. ne peut, et ne doit avoir lieu que lorsque toutes les possibilités de concialition interne auront été épuisées. Avant d'aller devant la justice nous devons nous pénétrer de cet axiome "UNE BONNE CONCILIATION VAUT MIEUX QU'UN MAUVAIS PROCES". Cela est d'autant plus vrai lorsqu'on sait le coût des frais de justice alors que le recours aux conciliateurs du C.N.O.S.F. est quasi gratuit.

Si vous souhaitez avoir des informations complémentaires sur la procédure à suivre pour requérir auprès du C.N.O.S.F., je suis à la disposition de tous, dirigeant ou simple adhérent.

Guy COURTAUD
Président de la
Commission de discipline

Appel à candidatures : Assistant(es) de Secteur au siège fédéral de la Fédération Française de Canoë Kayak (Relations structures, Emploi/ Formation et Patrimoine Nautique).

Objectifs :
- Favoriser dans son action au quotidien la mise en œuvre du Projet de développement fédéral 1998-2002
- Permettre aux autres Départements de la Fédération de réaliser leurs missions

Présentation générale des missions :
- Assistance du Cadre (téléphone, secrétariat, demande de devis, commandes,..)
- Gestion et organisation le cas échéant de manifestations (réunions, colloques, etc..)
- Coordination avec les autres départements
- Mise en page de documents informatiques ponctuels de communication

Compétences requises :
- Maîtrise de l'environnement PC : Word, Excel, Access, 4D
- Maîtrise des nouvelles techniques d'information et de communication
- Langues étrangères : Maîtrise au minimum de l'Anglais
- Capacité rédactionnelle à partir de données fournies (techniques ou argumentaires)
- Connaissance du milieu associatif et du mouvement sportif
- Capacité à formaliser les expériences de terrain

Expérience souhaitée :

Connaissance du fonctionnement d'une fédération sportive souhaitée et/ou de ses structures déconcentrées.

Divers :

- Résidence obligatoire : Val de Marne ou départements adjacents
- Lieu de travail : Siège fédéral (Joinville Le Pont – 94)

Candidatures : Envoi d'une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae **avant le 28 février 2000** au siège de la fédération

Contact : Fédération Française de Canoë Kayak – 87 quai de la Marne – 94340 JOINVILLE LE PONT

M. Antoine GOETSCHY

ANIMATION

Dans son Projet de Développement, la fédération s'est fixée comme objectif de "Dynamiser et valoriser les actions de Proximité" et "Favoriser le développement des clubs".

Le projet V i t A L a pour ambition de permettre aux clubs de la fédération de développer leur activité en faveur de nouveaux publics sportifs adultes.

Aujourd'hui, quelques structures locales ont déjà engagé cette démarche et nous vous proposons à titre d'information et d'exemple le bilan annuel des activités de la section loisir du club de Saint Quentin Canoë Kayak.

LA SECTION LOISIR DE ST QUENTIN CANOE KAYAK a pris naissance le 2 avril 1995 et possède à ce jour 5 années d'existence.

Au passage, nous remercions son créateur Marc MORTREUX.

Cette section n'a pas pour vocation la compétition bien que nous ayons des loisirs sportifs, elle est ouverte à toutes les tranches d'âge. Notre vrai plaisir est de naviguer en groupe tout en admirant les paysages que nous traversons au cours de nos sorties.

La section nous a permis de faire des rencontres avec d'autres groupes de la région et nous nous réjouissons de l'amitié spontanée qui en découle.

Au cours de la saison, nos sorties ont été très diversifiées et les adhérents ont été de plus en plus nombreux à nos regroupements.

LES SORTIES DE LA SAISON 1999

Toutes nos sorties n'étant pas inscrites sur le calendrier, nous vous proposons les principales :

- 6 décembre 1998 – Reprise des entraînements. Au programme : Esquimautage.
- 13 décembre 1998 – Sortie V.T.T.
- 9 janvier 1999 – Sortie sur le canal pour l'écluse de Fontaine
- 14 mars 1999 – Sortie surprise à Neuve Maison
- 21 mars 1999 – Participation de Courir pour le plaisir
- 10 avril 1999 – Sortie sur l'Oise
- 17 avril 1999 – Sortie à Sorbais
- 15 et 16 mai 1999 – Sortie sur la Semois en Belgique
- 19 et 20 juin 1999 – Sortie touristique de Ribemont
- 24 et 25 juillet 1999 – Sortie en mer à Merlimont
- 19 septembre 1999 – La traversée de Paris
- 26 septembre 1999 – Sortie de la Baie des Phoques
- 10 octobre 1999 – Sortie des 1000 Pagaies à Guise
- 24 octobre 1999 – Compétition à Alaincourt
- 7 novembre 1999 – Sortie sur les Hortillonnages d'Amiens

POUR L'AN 2000

Nous avons fait la demande de nouveaux matériels :

- Deux Kayaks monoplace " Pirouette "
- Deux kayaks biplace type "Odyssée Polyvalent mer rivière "

Les achats seront échelonnés.

A la demande des loisirs :

1 – Création d'un calendrier des sorties pour l'année prochaine, lors d'une réunion commune entre loisirs.

2 – Réalisation de sorties communes avec d'autres clubs comme les années précédentes.

3 – Perfectionnement de l'esquimautage en piscine prévu pour cet hiver ainsi que descente à l'américaine à la demande de certains…

4 – Un projet de sortie sur 2 ou 3 jours.

Plusieurs sorties programmées ou non programmées ont été organisées en commun avec les sportifs et les loisirs et je m'en réjouis. Seules les sorties V.T.T. n'ont pas très bien fonctionné. Bilan : une sortie et deux crevaisons.

Effectifs :

Notre sélection a eu de nombreux nouveaux adhérents pour l'année écoulée. Je tiens à remercier tous les membres du club qui se sont mis à la disposition des loisirs lors des entraînements en piscine et je leur donne rendez-vous pour cet hiver.

Je me permets de me faire l'ambassadeur des jeunes et des adultes,

Pour constater un gros point noir : les locaux sont trop petits et comme vous tous, je souhaite une solution à ce problème.

Un grand merci à notre club de nous avoir permis de naviguer dans de bonnes conditions toute l'année.

Contact F.F.C.K. :
Marie-Laure ETIENNE
Tél : 01-45-11-08-72

FORMATIONS ET EXAMENS AUX BREVETS D'ETAT : DATES ET LIEUX EN 2000

CONTROLE CONTINU

BEES 1 CKDA :

- CREPS Chalain : Doucier – 39130 Clairvaux les Lacs – Tél : 03-84-87-28-28
- CREPS Voiron : Centre de Plein-air 07150 Vallon Tél : 04-75-88-15-10
- CREPS Poitiers : Château de Boivre 86000 Poitiers – Tél : 05-49-36-06-00
- DRJS Bordeaux : Cité administrative 33090 Bordeaux – Tél : 05-56-24-83-83
- DDJS Gap : Passage Montjoie BP 154 05004 Gap – Tél : 04-92-53-16-00
- CREPS Dinard : 24, rue des Marettes 35802 Dinard – Tél : 02-99-16-34-16
- CREPS Houlgate Villa Madeleine Route de Lisieux BP n°46 14510 Houlgate - Tél : 02-31-28-80-00
- DRDJS de Nantes : Avenue François Broussais – BP 1583 – 44325 Nantes cedex 03 - Tél : 02-40-52-44-44

Qualifications complémentaires :

- *Nage en eau vive :*
  17 au 26 avril - CREPS Voiron - Centre Vallon – Tél : 04-75-88-15-10
  8 au 19 mai – DDJS 05 – CRFCK Argentière – Tél : 04-92-23-12-92
  Entre le 27 mars et 28 avril - DRJS Montpellier – Tél : 04-67-10-14-00

- *Raft :*
  Entre le 3 avril et le 26 mai - DRDJS Montpellier – Tél : 04-67-10-14-00
  9 au 19 mai – CREPS Vallon Pont d'Arc – Tél : 04-75-88-15-10
  31 mai au 13 juin – DDJS Hautes Alpes – Tél : 04-92-53-16-00

- *Mer :*
  2 au 13 mai – CREPS Dinard – Tél : 02-99-16-34-16
  Entre le 10 avril et le 19 mai – DDJS Pyrénées Orientales – Tél : 04-68-35-50-49
  Entre le 1er mai et le 1er septembre – DRJS de Bordeaux – Tél : 05-56-69-38-00
  Fin septembre – début octobre – DDJS Hautes Alpes – Tél : 04-92-53-16-00

- *Haute-rivière :*
  25 mars 1er avril - CREPS Voiron Centre Vallon – Tél : 04-75-88-15-10
  8 au 19 mai – DDJS Hautes Alpes – Tél : 04-92-53-16-00
  Entre le 3 avril et le 26 mai - DRJS de Montpellier - Tél : 04-67-10 –14-00

Préparation à l'examen

- 11 janv. au 12 mars (4 semaines) – DRJS Toulouse – Tél : 05-61-52-17-61
- 15 octobre au 15 mars 2000(4 semaines) – DRDJS Orléans – Tél : 02-38-77-49-00
- 15 /19 fév. 22 /26 mars – CREPS Chalain – Tél : 03-84-87-28-28
- 24 mai au 11 juin – CRFCK Argentière – Tél : 04-92-23-12-92

EXAMEN TRADITIONNEL

BEES 1 CKDA :

- 24 au 26 mars – DRJS Poitiers– Tél : 05-49-36-06-00
- 2 au 5 mai – DDJS Pas de Calais – Tél : 03-21-23-87-87
- 3 au 5 mai – DDJS Hautes Alpes – Tél : 04-92-53-16-00
- 13 au 16 juin – CREPS Chalain – Tél : 03-84-87-28-28
- 23 au 27 octobre – Centre de plein air de Vallon – Tél : 04-75-88-15-10
- 16 au 19 mai CREPS de Vichy - Tél : 04-70-59-85-60

Qualifications complémentaires :

- *Haute rivière :*
  15 au 19 mai - DRJS Marseille – Tél : 04-91-62-83-00
- *Nage en eau vive :*
  7 au 11 juin – DDJS Haute Savoie – Tél : 04-50-88-41-40
- *Raft :*
  15 mai au 19 mai - DRJS Marseille - Tél : 04-91-62-83-00

BEES 2 :

- 15 octobre au 15 mars 2000 - préparation à l'examen DRJS d'Orléans - Tél : 02-38-77-49-00
- 3 au 5 octobre – session examen trad. – DDJS Ain – Tél : 04-74-23-44-66

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE AU C.R.E.P.S. D'HOULGATE

Le C.R.E.P.S. d'Hougalte met en place une formation professionnelle continue option Monitorat voile.

26 jours et 182 heures de formation sont au programme et répartis sur l'année 2000.

Cette formation s'adresse plus particulièrement aux éducateurs sportifs salariés qui veulent diversifier leurs compétences.

Contact :
Service Formation du C.R.E.P.S.
Tél : 02 31 82 80 14

L'HOMOLOGATION DU MONITORAT FEDERAL N'EST TOUJOURS PAS RECONDUITE

Le 6 juillet 1995 le monitorat fédéral (canoë kayak, kayak de mer, nage en eau vive, qualification complémentaire raft) est homologué par l'état pour répondre aux besoins d'encadrement rémunéré saisonniers des structures affiliées et agréées.

Le Conseil d'Etat suite à un recours du syndicat des brevetés d'état de tennis a cassé l'homologation du diplôme fédéral de tennis au motif qu'en vertu de l'article 43 de la loi sur le sport de 1984 modifiée 1992, un diplôme fédéral ne peut pas concurrencer un diplôme d'état dans une discipline donnée.

En conséquence, l'homologation du monitorat fédéral jusqu'au 31 décembre 1999 ne tient plus qu'à un fil, et n'a toujours pas été reconduite par le M.J.S.

La Commission Nationale de l'Enseignement des Activités Physiques et Sportives (C.N.E.A.P.S.) du Ministère de la Jeunesse et des Sports est chargée de statuer sur l'homologation des diplômes fédéraux. Réunie les 20 et 21 janvier 2000, la C.N.E.A.P.S. ne s'est pas prononcée sur la reconduction de l'homologation de l'ensemble des diplômes fédéraux sportifs concernés. Elle souhaite revoir au plus vite les fédérations et les organisations professionnelles pour débattre de cette question.

En attendant la parution des textes officiels relatifs à la modification de la loi sur le sport et la nouvelle architecture des formations, les diplômes sont dans une zone de turbulence réglementaire.

Rappel : Ces cartes d'exercice professionnelle délivrées par la DDJS avant le 31 décembre 1999 sont valables 3 ans !

Contact F.F.CK. : Rémy MASSON
☎ 01 45 11 08 62

CHAMPIONNATS DE FRANCE ET D'EUROPE BOULOGNE 2000

Accueillir à 8 jours d'intervalle, la même année sur le même site, les Championnats de France, les Championnats d'Europe Juniors et une nouvelle compétition, le challenge européen des 18-25 ans, semblait un pari audacieux pour la Fédération Française de Canoë-Kayak.

Mais, sensible aux arguments et atouts présentés par le Club de Canoë-Kayak de Boulogne-sur-Mer ASCALT et le fort soutien de la Ville de Boulogne, de la Communauté d'agglomération, du Conseil Général du Pas-de-Calais et du Conseil Régional Nord/Pas-de-Calais qui drainent dans leur sillage de nombreux partenaires, la Fédération Française de Canoë-Kayak a décidé de relever ce challenge.
A cette occasion, c'est tout le canoë kayak Nord/Pas-de-Calais qui a décidé de se mobiliser, fort de ses 39 clubs de course en ligne. La Ligue Régionale et le Comité Départemental, au côté de l'ASCALT ont demandé à tous les compétiteurs et encadrants d'être présents à Boulogne-sur-Mer pour cet événement sportif de l'été 2000.

Pour l'ASCALT, qui va fêter son 25ème anniversaire, la confiance de la Fédération Française est aussi un honneur et une reconnaissance du savoir-faire des dirigeants bénévoles du club et des résultats obtenus par ses athlètes depuis 1975.

Nous souhaitons d'ores et déjà la bienvenue à tous les pagayeurs qui viendront aux "Nautiliades" à Boulogne-sur-Mer disputer ces différentes compétitions nationales et internationales.
Et, n'oublions pas de mentionner que durant "Les Nautiliades" la fête sera permanente autour du stade nautique, fête destinée à renforcer encore plus la solidarité et la convivialité des "fans" des sports de glisse.

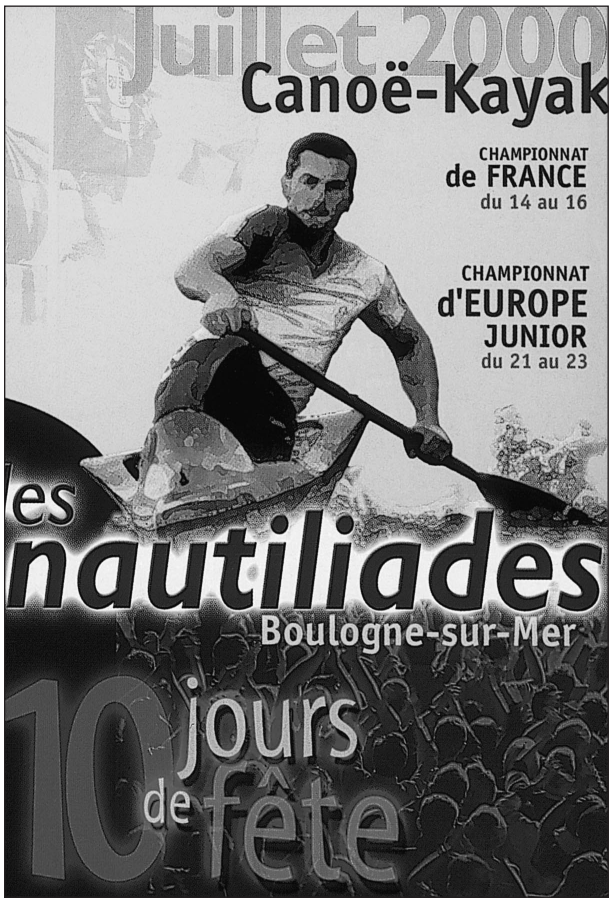

UN STADE NAUTIQUE MODERNISÉ

De nouveaux équipements viendront offrir aux compétiteurs plus de confort :

- Installation d'un dispositif anti-vague sur toute la longueur du bassin.
- Construction d'une tour d'arrivée à 2 étages aux normes internationales.
- Equipement du bassin en moyens informatiques pour la gestion des courses.
- Installation de gradins pour améliorer la vision du public.
- Installation de tentes pour accueillir les équipes.

LES PARTENAIRES OFFICIELS DE BOULOGNE 2000

EDF Electricité de France
BOULOGNE SUR MER
COMMUNAUTÉ BOULOGNE CÔTE D'OPALE
Conseil Général PAS-DE-CALAIS
RÉGION NORD PAS DE CALAIS

DU 14 AU 23 JUILLET

10 JOURS DE FETE AUTOUR DE LA LIANE

- Concerts
- Spectacle laser
- Expositions
- Village de produits régionaux
- Activités nautiques
- et de nombreuses autres manifestations

TOUR DU LITTORAL FRANÇAIS EN KAYAK DE MER

Photo : F.F.C.K. – Gilbert BANNEVILLE

Mon aventure sportive du TOUR du LITTORAL FRANÇAIS en kayak de mer, en autonomie et en solitaire s'est terminée le 25 Septembre 1999 à Antibes après un parcours d'environ 4 100 km. (comme prévu à mon planning d'Avril), avec comme seul partenaire : Plasmor dans la construction du kayak Bélouga 1.

" PREMIERE SPORTIVE en KAYAK MER "

Mes objectifs principaux étaient :

- Enchaîner les difficultés à travers 2 défis tout en conservant une bonne sécurité.
- Faire connaître le kayak mer et, si possible participer à son développement en France notamment par une reconnaissance auprès des Affaires Maritimes.
- Faire rêver les kayakistes et les autres amoureux de la nature.

J'ai enchaîné :

- Les côtes de la Manche depuis Bray-dunes (frontière Belge).
- La baie de Somme, les falaises du Nord, Etretat.
- La traversée Cherbourg-Poole en 20 h 00 avec assistance voiliers (malgré une météo très difficile).
- Le merathon de Cherbourg (en tant que licencié au club kayak mer du Nord Cotentin).
- Le passage du raz Blanchard, le Mont-Saint-Michel et son mascaret.
- Les côtes Bretonnes, ses pointes rocheuses, ses criques, les grottes de Crozon et la pointe du Raz de Sein.
- Le tour de Belle île, le golfe du Morbihan, Noirmoutier, île de Ré et Oléron.
- La côte Atlantique, ses courants, les énormes vagues de Lacanau et le passage du cap Ferret, le bassin d'Arcachon.
- Le canal du midi et ses nombreuses écluses.
- La Méditerranée sa houle et puis, cette longue traversée de la Méditerranée Antibes-Calvi, 26 h 00. de port à port, avec le Bélouga 1, avec l'assistance d'un voilier.
- Le tour de Corse, en 10 jours dont les bouches de Bonifacio, Cap Corse.
- Nice, Antibes, Nice, Menton avec un coucou en Italie, puis retour à Antibes.
- Point final de mon périple : Antibes le 25 Septembre avec un rassemblement de clubs de la région et de quelques jeunes kayakistes de mon ancien club de Thury-Harcourt.

Rien n'arrive par hasard, il y a toujours une continuité dans les projets, un cheminement personnel. Après de nombreuses expériences dans les différentes disciplines du canoë-kayak, j'ai souhaité entreprendre une aventure avec comme réflexion : "Pourquoi partir toujours plus loin pour vivre une aventure". Néanmoins, avant de partir, il convient d'être prudent, de consulter la météo, de connaître les différents dangers et ses propres limites pour ne pas prendre de risques car la mer ne pardonne pas.

Les échanges et les rencontres ont été nombreux tout le long du parcours notamment avec l'accueil de clubs de mer. Par ailleurs, il est difficile de résumer toute l'aventure.

J'ai tenu un journal de bord dans le but de faire partager mon aventure et de donner envie à un plus grand nombre de partir à la découverte de la nature. Les côtes françaises sont magnifiques pour la pratique du Kayak de Mer.

Néanmoins, je pense souvent au respect mutuel, à la tolérance et à la communication dans tous les domaines avec des rapports constructifs. On ne peut qu'être humble face à la nature.

Les événements récents (tempête et marée noire) doivent nous faire réfléchir et nous engager sur la préservation des milieux naturels.

Merci à tous ceux qui ont permis cette aventure possible.

Une autre aventure commence, tout aussi difficile : l'après-expédition.

Jean-Paul GENDRY

La fédération française de canoë-kayak est agréée et soutenue par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

La fédération française de canoë-kayak est agréée par le Ministère de l'Environnement.

Partenaires officiels de la FFCK

EDF Electricité de France

adidas

Partenaire de la CARTE CANOE PLUS

Canoë Kayak Magazine

Partenaires du développement des clubs FFCK

ROTOMOD TOUS LES COURANTS DE L'AVENTURE

CREDIT COOPERATIF UNE BANQUE POUR ENTREPRENDRE ENSEMBLE

Fournisseurs officiels "Equipes de France 99"

boreal · Suranyi · MIDI BIP · CANALI CARBONE · OKESPOR · UREFLEX COMPOSITES

Canoë Kayak Information n° 81
18 février 2000

Publication de la Fédération Française de Canoë Kayak – B.P. 58
94344 Joinville le Pont Cedex

I.S.S.N. : 02925397

Directeur de la publication :
Christian HUNAUT

Coordination : Valérie BORTOLUZZI

Ont participé à ce numéro : Paul BLOUIN, Daniel BONNIGAL, Guy COURTAUD, Marie Laure ETIENNE, Jean Paul GENDRY, Antoine GOETSCHY, Philippe GRAILLE, Eric JOURNAUX, Patrice LITTAYE, Rémy MASSON, Ingrid ONRAET, Christophe PRIGENT, Arnaud TOUZET, Club de l'A..S.C.A.L.T., Amicale des Internationaux Français de Canoë Kayak

imprimerie boudoin 77400 ROSSY - 01 64 63 53 53